

## LE CHARLOIS

Vol.5, Numéro 4

19 AVRIL 2015

### Conseil Municipal

#### RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 10 AVRIL 2015

À cette séance ordinaire du conseil, une consultation publique a eu lieu concernant :  
Projet de règlement numéro 204 modifiant divers éléments du règlement de construction.  
Projet de règlement numéro 205 permettant la vente de produits alimentaires comme usage complémentaire à un établissement public.

#### **Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale 2015**

Elle se déroule du 4 au 10 mai. Le slogan « ***Prenez une pause, dégagez votre esprit!*** »

L'Association canadienne pour la santé mentale demande de la suivre sur Facebook et expérimentez 52 pauses pendant 52 semaines à partir du 5 mai qui permettent de décompresser, de ralentir le rythme ou au contraire de nous dépenser et de sortir de notre routine.

#### **Maire suppléant**

Mme Nancy Pineault est nommée mairesse suppléante pour les trois prochains mois.

***Le texte de ce procès-verbal se trouve sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : <http://municipalite.saint-charles-garnier.qc.ca>***

Prochaine séance du conseil, vendredi le 1<sup>er</sup> mai 2015. Bienvenue à tous!

#### **LIVRASION DES BACS BRUNS POUR MATIÈRES ORGANIQUES**

*L'entreprise USD LOUBAC distribuera, à votre porte, votre bac pour la récupération des matières organiques les 6 ou 7 mai prochain. N.B. LE BAC EST GRATUIT*

#### **Dans ce numéro:**

Conseil Municipal & Avis Public	<b>1</b>
Avis Public & Poste Canada	<b>2</b>
Invitation & Une question d'urbanisme	<b>3</b>
Suite Une question d'urbanisme & Serv. Sec. Incendie	<b>4</b>
Suite Serv.Sec.Incendie, Sentier pédestre, Le Club 50 Ans +, Aféas, A vendre & La régionale	<b>5</b>
Calendrier	<b>6</b>

#### **AVIS PUBLIC**

#### **Aux personnes intéressées par le projet de règlement modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Saint-Charles-Garnier**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

À la suite de l'assemblée de consultation tenue le 10 avril 2015, le conseil a adopté le second projet de règlement intitulé « Règlement numéro 205 modifiant le règlement de zonage afin de permettre la vente de produits alimentaires comme usage complémentaire à un établissement public ».

Le but de ce projet de règlement est de permettre la vente de produits alimentaires, tel un dépanneur, comme usage complémentaire à un établissement public.

#### **Sommaire:**

- \*Compte rendu de la réunion du conseil
- \*Information divers
- \*Horaire

Ce projet de règlement contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le règlement soit soumis à leur approbation par le biais d'un référendum.

Une demande peut provenir de la zone 50 (MTF) ainsi que des zones qui lui sont contiguës.

La zone 50 (MTF) comprend les propriétés situées du côté ouest de la rue Principale, des numéros civiques 38 à 66.

Pour être valide, toute demande doit :

- a) Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- b) Être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le huitième jour suivant la publication du présent avis;
- c) Être signée, sous forme d'une pétition, par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Est une personne intéressée, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 10 avril 2015 :

être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être sous curatelle;

être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

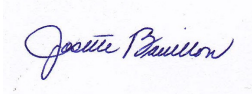
Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 10 avril 2015, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas sous curatelle.

Les dispositions qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par référendum.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures normales d'ouverture.

Donnée à Saint-Charles-Garnier, ce 15 avril 2015.



Josette Bouillon

Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

## **Postes Canada**

Le printemps est enfin arrivé! Moi et Enrico allons passer faire la vérification de vos boîtes aux lettres en mai. S.V.P. vérifiez la solidité de vos boîtes, votre drapeau, bouchez les trous au sol et inscrivez vos numéros.

Pour toute question : 418-798-4155

Merci et bon printemps!

Nancy, Martine, Enrico et Yoan

**INVITATION**  
**SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION**

**Les municipalités de la MRC de La Mitis**

ont le plaisir de convier les citoyens  
à des **séances publiques d'information** sur la

**COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES.**

Mercredi, le 15 avril à 19h00 : Ste-Luce *Luceville* (Salle communautaire Louis-Philippe-Anctil 59, rue St-Laurent)

Lundi, le 20 avril à 19h00 : St-Gabriel-de-Rimouski (Centre polyvalent, 103 rue Leblanc)

Mercredi, le 22 avril à 19h00 : Ste-Angèle-de-Mérici (Salle communautaire, 510 avenue de la Vallée)

Jeudi, le 23 avril à 19h00 : Mont-Joli (Salle Jean-Louis Desrosiers (bibliothèque), 1477, Jacques-Cartier)

Les séances d'informations  
seront suivies d'une période de questions

Pour plus d'information, contactez votre municipalité ou  
Marie-Lou Leblanc, chargée de projets,  
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des  
MRC de La Matapédia et de La Mitis  
Tél.: 418 629-2053 poste 1122  
Courriel: [ml.leblanc@mrcmatapedia.qc.ca](mailto:ml.leblanc@mrcmatapedia.qc.ca)



---

## Une question d'urbanisme...

Cette section de votre journal municipal est consacrée au Service d'urbanisme, permis et inspection de votre municipalité. Vous y trouverez de l'information utile et pertinente en matière d'urbanisme, d'environnement et de réglementation.

### **Inspecteur en urbanisme**

M. Michel Lagacé est l'inspecteur en urbanisme de la municipalité. Il est possible de le rencontrer, sur rendez-vous, au bureau municipal le mercredi entre 13 h 15 et 16 h.

### **Règlements d'urbanisme**

Les règlements d'urbanisme sont maintenant disponibles sur le site web de la municipalité. Nous vous invitons à les consulter afin de bien planifier vos travaux et de connaître les obligations en matière d'urbanisme de votre municipalité. Il est à noter que ceux-ci sont également disponibles au bureau municipal pour consultation.

### **Un permis, vous dites?**

La belle saison arrive à grand pas et la saison des travaux aussi! Vous avez un projet de construction, de rénovation ou d'autres travaux sur votre propriété? Sachez qu'un permis est nécessaire pour la majorité des travaux. Pour en faire la demande, vous devez remplir le formulaire prévu à cet effet, disponible au bureau municipal ou sur le site web de la municipalité. Il est à noter que certains documents sont obligatoires, selon la nature de la demande.

## Abris d'hiver (tempo)

Qui dit printemps dit aussi l'enlèvement des abris d'hiver sur le territoire de la municipalité. Le règlement de zonage stipule que ce type d'abri doit être enlevé au plus tard le 30 avril 2015.

## Inspection printanière

Au cours des prochains mois, une tournée d'inspection sera effectuée sur le territoire de la municipalité afin d'assurer le respect du Règlement concernant les nuisances publiques. Nous vous invitons donc, s'il y a lieu, à faire le ménage de votre terrain afin d'éviter l'accumulation de ferraille, de déchets, d'herbes hautes (plus de 60 cm), de débris de démolition, etc. La propreté de notre municipalité est l'affaire de tous !

## Le crédit d'impôt LogiRénov, vous connaissez?

En 2014, le gouvernement du Québec a créé un nouveau crédit d'impôt temporaire afin d'encourager les ménages à rénover leur résidence, à l'agrandir, à l'adapter aux besoins particuliers d'un membre de leur famille ou à la transformer en maison intergénérationnelle.

Le programme s'adresse à tout particulier, propriétaire ou copropriétaire, qui fait exécuter des travaux de rénovation de son lieu principal de résidence, pour autant que ce soit l'une ou l'autre des résidences suivantes et que sa construction ait été complétée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014 :

une maison individuelle;

- une maison usinée ou une maison mobile installée à demeure;
  - un appartement d'un immeuble en copropriété divisée (*condominium*);
- un logement d'un duplex ou d'un triplex à vocation résidentielle.

Les travaux de rénovation doivent être effectués par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente conclue après **le 24 avril 2014** et avant **le 1<sup>er</sup> juillet 2015**.

L'aide financière accordée grâce à ce crédit d'impôt à l'égard d'une résidence admissible, qui est d'un montant maximal de 2 500 \$, est égale à 20 % des dépenses admissibles qui dépassent 3 000 \$.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Revenu Québec au 1 800 267-6299.

---

**Service sécurité incendie, le 5 avril 2015** — Le présent rappel vise des extincteurs de marque Kidde et Garrison munis de leviers en nylon noir Zytel<sup>®</sup> fabriqués entre le 23 juillet 2013 et le 15 octobre 2014.

## Description du produit

Les extincteurs rappelés, qui sont blancs ou rouges, s'inscrivent dans les catégories ABC ou BC. Le logo de Kidde ou de Garrison ainsi que le numéro de série se situent sur la plaque signalétique. Le code dateur, soit un nombre de dix chiffres, est imprimé à l'encre sur le côté du récipient, au bas de celui-ci. Les chiffres figurant en 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> position représentent le jour et l'année de fabrication.

Les extincteurs portant un code dateur s'inscrivant dans les plages suivantes sont rappelés :

2013 : De XXXX20413X à XXXX36513X,

2014 : De XXXX00114X à XXXX28814X.

## Les modèles ci après sont rappelés

Description	Numéro de modèle	CUP
Kidde 1A 10BC	E110, FULL HOME 110	047871662968
Kidde 1A 10BCW	E110, FULL HOME 110	047871661497
Kidde 2A 10BC	FX210	047871071708
Garrison 2A 10BC	46-0066-6	047871074044
Garrison 5BC	46-0092-2	047871074020
Kidde 5BC	E5, M5C, BC5GD	047871662944
Kidde 5BCW	E5, M5C, BC5GD	047871661787
Kidde 10BC	ELITE 10, ELITE 10 HOME, E10, E10H	047871662951
Kidde FC110	E110, FULL HOME 110	047871680290

### Identification du risque

Il se peut que l'extincteur ne se vide pas entièrement de son contenu, et ce, même lorsque l'utilisateur appuie et relâche le levier à de multiples reprises. Cette défectuosité est causée par une composante du levier non conforme aux spécifications.

Aucun incident ni aucune blessure de la part des consommateurs n'ont été signalés à Kidde Canada ou à Santé Canada relativement à l'utilisation de ces produits.

---

## Sentier pédestre Le Mitiwee

**Municipalités :** Price et Grand-Métis

**Type de randonnée :** Pédestre et raquette

**Longueur :** Environ 2 km

**Niveau de difficulté :** Facile

**Stationnement :** Oui

**Tarif :** Gratuit

### Description :

Inauguré en juin 2013, ce sentier d'environ 2 kilomètres longe la rivière Mitis. Sur le parcours, quatre panneaux d'interprétation abordent les sujets suivants : l'histoire de Price, l'histoire de Grand-Métis, les fouilles archéologiques de 2005 au sujet de la présence amérindienne et le bassin versant de la rivière Mitis. Un mirador vous

### Pour s'y rendre :

Route 234 entre Grand-Métis et Price. 2 accès avec stationnements gratuits.

---

## LE CLUB 50 ANS ET +

LE CLUB 50 ANS ET PLUS DE SAINT-CHARLES GARNIER VOUS INVITE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE QUI SE TIENDRA LE 21 AVRIL 2015 À 1 h 30 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE. NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE.

JOSETTE BERNIER(SECRÉTAIRE)



**aféas** : La fin de l'année AFÉAS arrive bientôt. Hé oui! N'oubliez pas l'assemblée générale qui aura lieu, mercredi le 06 mai à 19 h au Centre Communautaire. J'espère de vous voir nombreuses. Bienvenue à toutes les membres.  
Brigitte Gagnon. Présidente.

---

**À vendre:**  
**berceau en bois avec matelas presque neuf.**  
**prix: \$ 50.00**

**tél. 418-798-8846**

---

## LA RÉGIONALE

Bonjour à tous!

Très bonne nouvelle, nos objectifs avancent très bien! Nous travaillons beaucoup dans les chiffres ces temps-ci avec madame Sarah Toulouse notre chargée de projet, nos conseillers au développement rural, les conseillers aux entreprises des CLD et l'équipe des gens impliqués sur ce dossier des municipalités concernées.

Continuez de parler de notre projet et invitez vos amis et votre famille à participer comme membre de soutien individuel à 25,00 \$ et si vous connaissez des gens intéressés au projet et que vous êtes trop gêné... appelez-nous et nous les contacterons!











**Soyons solidaires et merci à tous!**

Le comité de développement Val-Garnier



# MAI 2015



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1 <b>SÉANCE DU CONSEIL</b>	2
3	4	5 <b>Ag. dév.</b>	6 <b>MRC</b>   	7	8 <b>TOMBÉE DU JOURNAL</b>	9 
10	11	12 <b>Ag. dév.</b>	13 <b>MRC</b> 	14	15	16
17 	18	19 <b>Ag. dév.</b>	20 <b>MRC</b>  	21	22	23
24 31	25	26 <b>Ag. dév.</b>	27 <b>MRC</b> 	28	29	30 

Municipalité : 775-4205 Fax.:775- 3499  
**MRC:** Benoît Lorrain Cayer , agent de développement (Mardi am)  
**MRC:** Michel Lagacé , inspecteur sur rendez-vous (Mercredi pm)  
 Service d'urgence: 911  
 Info-Santé CLSC: 811  
 CLSC: 798-8818  
 Caisse Populaire: 723-6798 Michelle 7322313  
 Postes Canada: 798-4155  
 La Fabrique  
 Adrien Edouard, ptre : 798-4901 (Bureau)  
 Martine Charette, secrétaire: 798-4549 (Bureau)  
 798-4166 (résidence)  
 SURETÉ DU QUÉBEC (418) 310-4141  
 Ministère des transports (418) 775-8801

## LEGENDE



**POUBELLE**



**RECYCLAGE**



**BIBLIO**



**AFEAS**



**MESSE**

**CONTACTEZ:**  
**ANNIE BELAND**  
 TEL.:(418) 798-4890  
**COURRIEL:**  
 journal@municipalite.saint  
 -charles-garnier.qc.ca

**RETROUVEZ-NOUS SUR**  
**INTERNET:**  
 www.municipalite.saint-charles  
 -garnier.qc.ca